

Description du poste :

- 1) Entretien des espaces verts sur différents sites (zones d'activité, espaces de loisirs, centres de loisirs, bureaux communautaires, ...),
- 2) Nettoyage d'un gymnase, d'une aire de sport couverte, et d'un dojo,
- 3) Entretien et mises aux normes du patrimoine de la CdC (bâtiments, logements loués, aires extérieures, ...),
- 4) Participation à l'entretien de la piscine,
- 5) Entretien annuel de la signalisation des chemins de randonnée.

Profil recherché :

- 1) Compétences pour l'entretien des espaces verts,
- 2) Compétences pour l'entretien des bâtiments,
- 3) Permis EB indispensable.

Qualités :

- 1) Rigueur et goût du travail bien fait,
- 2) Aimer travailler dans l'intérêt de la collectivité pour mener à bien les missions du service,
- 3) Autonomie (savoir organiser son chantier, prévoir le matériel et les fournitures nécessaires, évaluer le temps nécessaire, anticiper les besoins),
- 4) Savoir entretenir et ranger le matériel,
- 5) Goût du travail en équipe et du terrain,

Souhaité :

- 1) Permis CE,
- 2) Formation travail en hauteur, tondeuse,
- 3) Caces (mini pelle, élévateur, ...),
- 4) compétences et/ou expériences en couverture de bâtiments, peinture, maçonnerie, serrurerie, carrelage, plaquisterie, soudure, mécanique, électricité, plomberie,

Conditions du poste :

- Type de contrat : Contractuel ou fonctionnaire
- Travail basé à Mansle (16230),
- Déplacements quotidiens sur le territoire des 52 communes de la Communauté de Communes Cœur de Charente (avec véhicule de service),
- 35h00 par semaine annualisés,
- Horaire d'embauche à 6h30 en haute saison
- Poste à pourvoir le 1^{er} novembre 2018

Rémunération :

Selon expérience/ancienneté

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, participation à la protection sociale et prestations CNAS/CDAS

Candidatures :

Une lettre de motivation et un CV devront être adressés au plus tard le 16 aout 2018 à :

Monsieur Le Président
Communauté de Communes Cœur de Charente
Service Bâtiments et travaux
5, avenue Paul Mairat
16230 MANSLE